

Dépôt de la relève compteur

Quand, comment, faire la relève de votre compteur d'eau ?

Relever son compteur

Au cours de l'année, l'usager aura deux relèves effectuées par la SAUR, qui transmet un avis de passage avec la date à laquelle ledit relevé sera effectué.

Afin de faciliter cette étape et vous éviter les contraintes d'un passage, la Ville d'Uzès a mis en place un formulaire de relève d'index que vous pouvez remplir en ligne.

Le service des eaux d'Uzès reçoit directement votre relevé par mail. Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne.

Identification de l'abonné

NOM *(obligatoire)*

PRÉNOM *(obligatoire)*

ADRESSE ET ÉTAGE DU BRANCHEMENT *(obligatoire)*

TÉLÉPHONE *(obligatoire)*


CONTACT



DÉMARCHES

Service Eau et Assainissement

Mairie Uzès
1, place du Duché
30700 Uzès

 0466034748

 [Courriel](#)

 [VOIR LA FICHE](#)



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTO
IRE

MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)